

...à propos de... Rwanda 1994 : témoignage rétrospectif. Contre témoignage tout aussi rétrospectif.

Général Michel Fruchard

Dans un article du bulletin n°18, Michel Cuingnet, ancien chef de mission de coopération culturelle et technique au Rwanda de 1990 à 1993 avait expliqué quelques raisons majeures qui, de son point de vue, avaient conduit au drame du Rwanda et à la mise en cause de la France. Il analysait notamment la désastreuse situation économique et sociale, le rôle négatif des grandes institutions financières internationales et, s'agissant de notre pays, le comportement sur place de quelques militaires français ayant soutenu abusivement les hutus. L'opération turquoise n'était pas en cause.

Comme on pouvait s'y attendre, cet article a soulevé une vive réaction des responsables militaires de l'époque directement impliqués dans cette crise. Le général Michel Fruchard, ancien Inspecteur des Troupes de Marine, nous livre i-dessous un contre témoignage qui prouve que les divergences d'opinions sur cette douloureuse affaire sont loin d'être apaisées. Même vif, ce débat a le mérite, du point de vue d'AROM, de nous amener à réfléchir sur ce type d'engagement toujours d'actualité ou qui peut le devenir.

J'ai lu avec surprise et consternation le témoignage de M. Michel Cuingnet paru dans le n° 18 du bulletin d'AROM.

Je ne peux pas me targuer, comme M. Cuingnet, d'avoir été sur le terrain à cette époque. J'ai tout de même suivi de très près la crise rwandaise pour avoir occupé les fonctions de conseiller Afrique - Dom-Tom au cabinet du ministre de la Défense de septembre 1990 à juillet 1993. J'ai participé notamment à toutes les cellules de crises qui se sont tenues au ministère des Affaires Etrangères et aux réunions hebdomadaires de la « Cellule Afrique » de la présidence de la République.

J'estime que la vision de M. Cuingnet est partielle et partielle.

Partielle, parce que réduire les causes du génocide de 1994 à trois facteurs (la situation économique et sociale rwandaise, la responsabilité des grandes institutions financières internationales - certes indubitables - et le comportement des chefs militaires français - j'y reviendrai -, c'est omettre tout simplement l'attaque prononcée le 1^{er} octobre 1990 par le FPR (Front Patriotique Rwandais) avec l'aide de l'Ouganda et la guerre d'usure qu'il a entretenue par la suite jusqu'aux accords d' Arusha, guerre qui a entraîné l'exode des populations, la multiplication des camps de réfugiés et la ruine économique du Rwanda.

C'est omettre que les accords d'Arusha eux-mêmes ont largement favorisé le FPR, ce qui a encore rendu les esprits un peu plus ouverts à la propagande de la Radio des Mille Collines. C'est omettre la faillite de la MINUAR.

C'est réduire à une simple péripétie l'attentat qui a provoqué le crash du Falcon 50 et la mort du Président Habyarimana, le 6 avril 1994.

Sans tous ces faits que je viens de rappeler, en commençant bien évidemment par l'attaque initiale qui a tout déclenché,

il y a fort à parier qu'il n'y aurait pas eu de génocide. Alors pourquoi les occulter ? Parce qu'ils incriminent le FPR et les Tutsis actuellement au pouvoir ? Je soupçonne là une certaine partialité.

D'ailleurs, lorsque M. Cuingnet écrit : « la France a besoin de montrer sa force et sa volonté de protéger un dictateur « ami » d'une offensive lancée par sa propre population, exilée hors frontières qui, après trente ans de massacres organisés par le pouvoir hutu, tente de rentrer chez elle », il indique sans ambiguïté où il se situe : pour lui, lancer une attaque surprise avec 3 000 hommes, c'est un moyen on ne peut plus démocratique qu'a la population de rentrer chez elle , moyen justifié parce que le chef de l'Etat est un dictateur... Seulement, la population c'est aussi quelques millions de Hutus qui ne sont pas d'accord, qui fuient à mesure que le FPR avance et dont, plus tard, une partie massacrera un million de Tutsis à la machette... avant qu'à son tour le FPR ne massacre lui-même quelques centaines de milliers de Hutus. La légitimité de l'action du FPR peut pour le moins se discuter tout autant que le caractère démocratique du régime actuel de Kigali.

Quant à rendre « le comportement des chefs militaires français » directement responsable du génocide, j'avoue que cette thèse de M. Cuingnet me laisse pantois et relève de la même gymnastique intellectuelle que les attaques contre l'opération « Turquoise » dont l'objectif, évidemment ourdi par les militaires, était de protéger les



Le président Juvénal Habyarimana dont l'avion a été abattu le 6 avril 1994

généocidaires selon le pouvoir de Kigali et ses thuriféraires.

Je me souviens parfaitement des débats qui eurent lieu à Paris au déclenchement de l'offensive du 1^{er} octobre 1990. L'avis du ministre de la Défense et de l'EMA était que le Rwanda ne représentait pas un enjeu majeur pour notre politique africaine et qu'il convenait simplement de protéger nos ressortissants au cas où ils seraient menacés. La décision expresse du Président Mitterrand a été contraire et s'est traduite par l'envoi initial de deux compagnies de parachutistes (conjointement avec des paras-commandos belges). En un mois, l'armée rwandaise a reconduit le FPR à la frontière avec les conseils des assistants militaires techniques français. Mais



Le général Lafourcade, Commandant la force multinationale Turquoise (2500 Français et 500 militaires venus de sept autres pays) décidée par les Nations Unies en juin 1994 à des fins humanitaires pour mettre fin à la poursuite des massacres et attendre l'arrivée de la MINUAR 2. L'opération prendra fin en août 1994.

la guerre ne s'est pas arrêtée là et la France s'est trouvée progressivement de plus en plus engagée militairement dans l'aide à l'armée rwandaise : assistance technique parfois, c'est vrai, proche, fourniture de matériel et de munitions, présence dissuasive d'unités françaises.

De là à soupçonner les militaires français d'avoir cédé à leurs traditionnels penchants « bellicistes », il n'y a qu'un pas que M. Cuingnet franchit allègrement.



Les soldats français de l'opération turquoise

Il oublie simplement que les forces armées françaises n'agissent pas en toute autonomie. Elles sont aux ordres du pouvoir politique et mènent des actions conformes aux orientations de notre politique étrangère. Les militaires sont des gens simples. S'ils n'ont pas compris que le pouvoir politique les envoyait au Rwanda aux côtés de l'armée nationale pour permettre l'arrivée au pouvoir du FPR, c'est probablement qu'on ne leur a pas indiqué cette orientation avec suffisamment de clarté. Ils ont donc fait ce qu'on leur demandait car s'ils étaient, dans une mesure relative, maîtres des modalités d'exécution, ils ne fixaient pas les objectifs.

Qu'on me pardonne cette réaction un peu vive mais, pour moi, le témoignage de M. Cuingnet participe de la désinformation qui, depuis 1994, vise à discréditer l'action des militaires français au Rwanda afin de donner un certificat d'honorabilité au pouvoir FPR de Kigali. Cela ne peut pas être accepté.

Un communiqué du 29 novembre de M. Bernard Kouchner, Ministre des affaires étrangères et européennes annonce que :

« La France et le Rwanda ont décidé aujourd'hui de rétablir les relations diplomatiques interrompues depuis 2006. Il s'agit de l'aboutissement d'un long et patient effort entre Paris et Kigali. Ces deux pays qu'unissent à la fois tant d'incompréhensions, de culture commune et d'espoirs partagés, vont reprendre leur marche solidaire. Le génocide de 1994 restera dans nos mémoires. La France n'oubliera aucune des victimes.

Témoignage de ce massacre, j'apprécie ce moment politique à son immense mesure. Nous nous consacrerons dès demain au développement de nos projets communs ».

On doit souhaiter que, si désagréables qu'elles aient pu être, les polémiques soulevées dans notre pays cette crise, n'aient pas été inutiles.



Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda, avec qui nos relations diplomatiques viennent d'être rétablies.